

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 18. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10. On s'abonne : A SAUMUR, chez tous les Libraires. A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 22; A. EWIG, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 40 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et non payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAYAL-LAFFITE & Co, Place de la Bourse, 2.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

20 Octobre 1880.

Chronique générale.

Le 30 juin et le 16 octobre, voilà deux dates qui feront éternellement la honte du gouvernement qui s'appelle hypocritement le régime de la liberté.

L'odieuse campagne des décrets se poursuit, avec des incidents et des péripéties où le navrant et la violence ont dû être employés et partout le crochet d'effraction a fait merveille, sauf dans les maisons religieuses où l'on avait laissé, sans défiance, les portes ouvertes, et qui ont été surprises.

A Montpellier, c'est un serrurier de la ville, le citoyen Léon Gos, membre du conseil municipal, qui a eu l'honneur de briser les portes de la maison des Carmes. Il a tenu à opérer lui-même. L'effraction de la porte extérieure a coûté à ce citoyen — meilleur républicain, sans doute, que bon serrurier — près d'une heure de travail.

Sur le passage des religieux expulsés, et surtout aux abords de la Halle, des acclamations enthousiastes ont éclaté. On leur jetait des fleurs et des couronnes, et la foule a applaudi frénétiquement un capitaine du 122^e de ligne, en uniforme, qui, se frayant un passage jusqu'aux religieux, a embrassé l'un d'eux avec un affectueux respect.

A l'heure où nous écrivons (samedi), ajoute le Messager du Midi, nos rues sont très-agitées et parcourues par de longues colonnes acclamant les religieux et imposant silence aux chanteurs de Marseillaise.

Hélas! tout cela, certainement, finira mal, dit un journal conservateur.

Et quand nous prophétisons, la tristesse dans l'âme, que cela finira mal, une autre certitude plus désolante s'impose à notre esprit. C'est que ces fautes épouvantables ne finissent pas; c'est qu'elles lèguent fatale-

ment aux générations suivantes cet héritage maudit et inéluctable : la haine!

La liberté seule, la liberté loyale et plénière pouvait faire sortir la France du cercle vicieux de revanches et de représailles où elle piétine d'une si misérable façon. Nos gouvernants la condamnent, au contraire, à y tourner furieusement, pendant un bail d'une durée indéfinie.

Tous les journaux officieux triomphent bruyamment de la victoire que le gouvernement, issu du 4 septembre, vient de remporter sur les Carmes, les Barnabites, les Passionnistes et les Rédemptoristes. Jamais, même en 1867, les feuilles officieuses de l'Empire n'ont à ce point adulé les gens au pouvoir; jamais elles n'ont à ce point persifflé un adversaire désarmé. Ces airs narquois justifient, par avance, la revanche prochaine du droit et de la liberté.

Et si jamais un nouveau coup d'Etat avait lieu, les vainqueurs du jour n'auraient qu'à puiser dans l'arsenal, aujourd'hui créé de toutes pièces par le XIX^e Siècle, la République française, l'Événement, le Voltaire, le Temps, les Débats et les autres serviteurs obsequieux des gens en place, les armes ironiques à diriger contre les vaincus.

L'avenir peut être fécond en changements politiques; tout passe et passe vite en France! Quels trésors de plaisanteries ne trouvera-t-on pas dans la presse qui se dit républicaine pour faire rire des mésaventures de nos politiciens actuels quand ils ne seront plus du côté du manche? (Grand Journal.)

Dans une lettre admirable et par la charité chrétienne et par le bon sens politique, le cardinal archevêque de Paris rappelle au gouvernement de la République ce conseil très-pratique de Montaigne: « Quand on est arrivé au bord d'un précipice, il n'y a plus qu'une manière d'avancer, c'est de reculer. »

« Il semble, ajoute l'éminent pontife, que,

dans la situation présente, la sagesse commande de s'arrêter... »

Ainsi l'avait compris M. de Freycinet; ainsi l'avait compris peut-être M. Lepère, quoique signataire des fameux décrets du 29 mars.

Que M. Ferry, qui est un orgueilleux sans tact et sans savoir-vivre politique, ne comprenne pas; que M. Constans, qui est un ambitieux arrivé au pouvoir on ne sait trop comment, ne comprenne pas ou ne veuille pas comprendre... c'est admissible.

Mais que les autres ministres, qui ont connu les négociations de M. de Freycinet avec le Saint-Siège, ne comprennent pas; mais que M. le Président de la République se résigne à laisser organiser sans protestation une guerre religieuse qui promet de devenir interminable, voilà qui nous étonne beaucoup.

C'est une véritable abdication du sens commun.

Nous donnerons demain la lettre de M^r l'Archevêque de Paris.

Certes, on n'accusera pas M. Rochefort et l'Intransigeant de cléricisme ou même de religion; eh bien, voici ce qu'écrit M. Rochefort dans l'Intransigeant:

« Le gouvernement, qui ne sait probablement pas où il va, ne sait pas non plus où il nous mène, — où il nous ramène, devrais-je dire. Eh bien! il nous ramène aux guerres de religion. »

» L'application des décrets n'est plus pour le gouvernement une question de principes, c'est une question d'amour-propre... »

» La France va ainsi se couvrir d'avocats qui plaideront les uns pour les congréganistes, les autres pour le pouvoir exécutif. Tel juge se déclarera contre lui, tel autre juge se prononcera contre eux.

» Le public se partagera en deux camps, et, chose remarquable, ce seront les réactionnaires qui invoqueront la liberté, et les libre-penseurs qui se verront obligés de lui donner des entorses. Entre la première ins-

tance et l'appel, comme entre l'appel et la cassation, les passions auront le temps de s'aigrir, les haines d'éclater; et, de fil en aiguille, les chassépots partiront tout seuls... »

La France annonce la prochaine arrivée de Garibaldi à Paris. Le Grand Journal dément cette nouvelle.

Samedi matin, à Lyon, au couvent des Carmes déchaussés, chemin de Montauban, le commissaire de la préfecture a fait enfoncer la porte d'entrée.

Voici les noms des Pères Carmes qui occupaient la maison : le P. Théodore, prieur; le P. Venance; le P. Alfred; le P. Xavier, 75 ans; le P. Euphrase, 65 ans; le F. portier. Le Père prieur a été maintenu comme propriétaire, avec le Père Venance et le frère portier.

Les trois autres ont été expulsés. Le Père Euphrase, d'origine italienne, était Français depuis l'annexion du comté de Nice, et le gouvernement lui payait même une pension de 500 fr. Le préfet en a réitéré à Paris pour savoir si ce citoyen devait être expulsé du territoire français.

Un Père de Montpellier, le Père Victor, de passage à Lyon, qui a été expulsé, appartient à la famille des Perrichons; c'est un ancien officier de cavalerie.

La maison existait depuis 1648. Sous l'Empire, elle avait servi pendant quelque temps de caserne de passagers. En 1858, la communauté en reprit possession. Avant la guerre il y avait trente Pères. La maison appartient à une société civile qui paye chaque année 4,100 fr. d'impositions.

A Agen, les Carmes ont été expulsés par la police, qui a brisé les portes et pénétré dans les cellules.

Cette conduite révoltante a indigné tous les honnêtes gens. Le procureur de la République d'Agen a envoyé sa démission; le parquet de Saint-Omer tout entier a envoyé également sa démission collective à M. le ministre de la justice.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE MESNIL-AU-BOIS

(Suite.)

Durant toute la côte, qu'il nous fallait remonter à pied, Fontanelle ne prononça pas une parole.

Mais lorsque nous eûmes retrouvé notre carriole, lorsque le mouvement et la vivacité de l'air eurent secoué l'espèce de torpeur dans laquelle il semblait plongé, je sentis qu'il se ranimait peu à peu. Bientôt, tout en fouettant le cheval, il se mit à fredonner les motifs du Postillon. Puis, tout à coup, il me demanda :

- Comment la trouves-tu ?
— Qui ça ?
— Anastasie, parbleu !
— Hum ! hum !
— Ce n'est pas une réponse, ça... Voyons, là, franchement, que penses-tu de ma cousine ?
— Beaucoup de mal !...
— Alors, ne m'en dis rien... car tu ne serais pas juste. Elle n'est vraiment pas sans mérite; et surtout... tu ne saurais me soutenir le contraire... elle a un bien bon petit cœur !

Pour toute réponse, je me mis à chanter à mon tour :

Oh ! oh ! oh ! qu'il était beau, Le postillon de Lonjumeau !

Roger me tourna le dos d'un air boudeur, et, durant tout le reste de la route, chacun de nous ne causa plus qu'avec sa propre pensée.

Au moment où nous passions devant la porte de la chapelle au lierre, la vieille horloge plaintive et grinçante sonna trois heures du matin.

— Bigre ! fit Roger.

Et le pauvre cheval, qui n'était pas cependant le coupable, dut prendre le galop.

Un quart d'heure plus tard, nous entendions un chien qui hurlait; ce devait être le vieux Fidèle. Mais pourquoi donc hurlait-il ?

Enfin la silhouette accidentée du Mesnil commença à se dégager des ténèbres, contre lesquelles luttaient déjà les premières lueurs du matin.

Le regard de Roger se porta tout de suite vers la fenêtre de Bernardine; il avait le pressentiment qu'une lumière y brillait encore.

Mais non... c'était la vitre de la salle basse qui seule étoilait la nuit...

— Elle dort... c'est Pétronille qui m'aura attendu, fit le vicomte avec un souvenir d'allègement.

C'était été, en effet, un remords de moins. L'illusion ne fut pas longue. En approchant de

la maison, nous entendîmes le piano qui se plaignait doucement, et comme à peine effleuré par une main rêveuse.

Quelque mourante que fût cette voix isolée dans le silence, on pouvait reconnaître ce qu'elle murmurait ainsi.

C'était la douce mélodie qui avait bercé la convalescence de Roger, et le premier épanouissement des tendres émotions partagées avec Bernardine... C'était comme l'âme harmonique de leurs amours... C'était la Dernière Pensée de Weber !...

— Ah ! fit le vicomte, touché au cœur, ah ! je suis un misérable.

Et, bondissant vers la porte, il l'ouvrit tout à coup.

Surprise et frissonnante, Bernardine se redressa vivement. Tout d'abord elle avait eu peur. Mais elle reconnut aussitôt son fiancé; elle mit un doigt sur ses lèvres, et sans que le moindre reproche pût être interprété dans son regard, sans qu'aucune arrière-pensée ne perçât dans son sourire :

— Chut ! fit-elle, je les ai tous envoyés dormir depuis longtemps. Taisons-nous... Il est inutile de leur faire savoir que vous rentrez si tard.

Et, comme blessée par la lumière qui se reflétait trop vivement dans ses yeux, elle se les voila des deux mains, et tout à coup détourna la tête.

Mais, inspiré par l'instinct du cœur, Roger devina, à ce mouvement, un tout autre motif. Il se

précipita vers elle, il la contraignit à se retourner, il lui écarta violemment les mains.

Hélas ! il ne se trompait pas : l'angélique visage de Bernardine reparut tout inondé de larmes.

A cette vue, le vicomte eut un retour sur lui-même. Les quelques mauvaises pensées, les quelques lâches regrets qui pouvaient lui rester encore dans le cerveau s'évanouirent à l'instant, ainsi que des fantômes nocturnes épouvantés par le soleil. Il tomba spontanément aux genoux de Bernardine, et ce fut avec du vrai repentir, avec de la vraie passion, avec de vraies larmes aussi, qu'il lui cria les mains jointes et du fond de l'âme :

— Pardon, Bernardine, pardon ! oh ! ne crains rien... va... Je t'aime... Je t'aime !

Ce qui n'empêcha pas que, un peu plus tard, lorsqu'il fut remonté dans sa chambre, où je lui tenais compagnie pour un instant, il dit en me montrant la chaise de paille sur laquelle il allait s'asseoir :

— Décidément, il faudra que je fasse venir ici de bons fauteuils comme ceux de là-bas.

— Prends garde ! me récriai-je aussitôt; prends garde de te remettre en tête ces dangereux souvenirs. Le Mesnil est une simple ferme, mon cher Roger, et tu n'es pas assez riche maintenant pour en refaire un château.

XXI

— Pristi !... comme te voilà belle !... dis-je à

Le procureur de la République de Pamiers est aussi démissionnaire.

Les Chambres seront convoquées le 9 novembre, M. Léon Say et M. Gambetta n'ayant fait aucune opposition à cette date.

Nous croyons savoir que le gouvernement a reculé devant l'expulsion des Capucins à Paris, par suite des dispositions plus qu'hostiles de la population du quartier où cet ordre est très-populaire et où la résistance, croit-on, serait poussée jusqu'à la lutte.

M. Constans a donc décidé d'adresser au supérieur des Capucins de Paris une sommation légale d'avoir à dissoudre sa communauté afin de pouvoir, le jour où l'autorité se présentera au couvent, dans le cas où à l'intérieur comme à l'extérieur elle viendrait à rencontrer de la résistance, sévir, c'est-à-dire appliquer la loi des attroupements contre ceux qui n'obéiraient pas à la force publique.

On annonce, lisons-nous dans les *Tablettes d'un Spectateur*, que l'évêque de Montpellier sera poursuivi comme d'abus pour avoir agi contrairement aux articles organiques du Concordat, en notifiant, revêtu de ses ornements sacerdotaux, une excommunication contre le préfet de l'Hérault.

Ceux qui s'étaient bercés dans la douce idée que l'Algérie serait préservée de toute exécution religieuse s'abusaient étrangement. Aucune exception ne sera faite pour notre colonie africaine, pas plus qu'il n'en a été fait pour les congrégations qui soutiennent notre influence en Orient.

Qu'importe à la République que la croix civilisatrice consolide nos possessions d'outre-mer et fasse resplendir le nom de la France en Orient, sur une terre où toutes les ambitions européennes rivalisent d'ambition!

Avant son départ, M. Albert Grévy a eu une entrevue avec le ministre. L'entretien a eu lieu dimanche et a roulé, assure-t-on, sur les mesures à prendre relativement à l'exécution des décrets du 29 mars dans notre colonie.

En effet, des instructions ont été envoyées dimanche au préfet de l'Algérie pour faire exécuter immédiatement l'application des décrets aux congrégations religieuses.

Après la leçon de libéralisme que vient de lui donner l'empereur Guillaume en assistant, lui protestant, à l'inauguration de la cathédrale de Cologne, le gouvernement de la République française en reçoit une seconde de la reine d'Angleterre qui est allée visiter les Jésuites expulsés de France pour leur dire que l'Angleterre est le pays de toutes les libertés et leur offrir tout l'argent dont ils auraient besoin.

Pétronille, qui semblait faire la route devant moi tout exprès pour attraper un compliment.

— J'crè ben ! fit-elle, j'ai mon beau devantiau de soie... mon apolon tout neuf, et ma canipette des dimanches...

— Qu'entendez-vous par votre devantiau, Pétronille ?

— Quien... c'est mon tabelier.

— Qu'est-ce que c'est que votre apolon ?

— C'est mon casaquin, monsieur.

— Et la canipette ?

— Ah ! pour ce qui est de ça, monsieur, vous vous gaussez de moi... vous ne pouvez pas ignorer ce que c'est qu'une canipette.

— Je l'ignorance, Pétronille... ma parole d'honneur ! Voyons, voyons, qu'est-ce que c'est qu'une canipette ?

— Et... parquigène, monsieur ! c'est un bonnet.

— Très-bien ; maintenant, pour qui sont ces frais de toilette ?

— Comment ! vous ne savez point ? Au fait... oui... Vous n'étiez pas hier landret (ici), et vous n'avez pu avoir apercevanche des préparatifs. C'est moi que j'ai eu la peine de les faire presque toute seule, à preuve que j'en étais toute ahannée !... fatiguée, si ce moi-là vous plaît mieux. C'est seulement lorsque le soleil s'a couché, que toutfut paré... prêt. Mais aujourd'hui, je n'aurai plus qu'à servir à table... Autant dire que je me repose... On a

L'ouverture du Conseil général de la Seine, hier, a été marquée par un gros incident. MM. de Lanessan et Yves Guyot ont déposé un vœu contre le discours Gambetta à Cherbourg et pour le rappel de nos cuirassés. L'ordre du jour a été prononcé par 34 voix contre 20.

M. Félix Pyat, rédacteur en chef de la *Commune*, et le gérant de ce journal, étaient cités hier en police correctionnelle pour apologie de faits qualifiés crimes et délits.

Aucun des prévenus ne s'étant présenté, le tribunal a jugé par défaut, et condamné : Félix Pyat, en deux ans d'emprisonnement et 4,000 fr. d'amende ;

Le gérant, en six mois de prison et 4,000 francs d'amende.

Nous lisons dans la *Patrie* :

« Sur l'ordre du préfet de la Seine, le texte de la loi Grammont va être affiché dans tous les établissements scolaires appartenant à la Ville de Paris.

» En avisant de ce fait le président de la Société protectrice des animaux, M. Carriot, directeur de l'enseignement primaire du département de la Seine, l'informe que les instituteurs ont été invités à profiter de toutes les occasions qui pourront s'offrir de recommander aux enfants de traiter toujours les animaux avec douceur et de ne jamais se laisser aller envers eux à des actes de violence que la conscience réprovoque et que le législateur a voulu réprimer. »

C'est bien ! Mais en engageant ces jeunes gens, produits de la laïcisation, à se montrer doux et humains envers les animaux, ne ferait-on pas mieux encore de leur enseigner le respect qu'ils doivent aux personnes ? Chaque jour, des bandes de voyous insultent les prêtres et les religieux dans les rues de la capitale. Ces scandales affligeants, trop souvent renouvelés, appellent une prompt répression.

A Reims, les écoles municipales récemment laïcisées comptent à cette heure 350 enfants ; les nouvelles écoles libres ont réuni 4,250 élèves.

Cette disproportion énorme, qui montre la foi vivace des classes populaires, est d'autant plus frappante que la municipalité impose aux contribuables des prodigalités étranges en faveur des écoles laïques si visiblement désertées. L'une de ces écoles, celle de la rue du Jard, où se rendent 49 élèves, compte quatre maîtres. Celle de la rue Perdue est aussi dirigée par quatre maîtres pour 57 élèves.

Nous lisons dans l'*Etoile*, d'Angers :

« Plusieurs journaux républicains qualifient le général de Cissey de légitimiste. Nous ignorons à quelle opinion politique appartient cet ancien ami de M. Thiers ; ce

fait venir du *bout-de-haut* la plus célèbre cuisinière du village, la femme à Jean Baron, le cabaretier, Jacqueline la Baronne !

Mais ignorant encore le nom du saint qu'on allait fêter, je m'en enquis derechef auprès de Pétronille.

— C'est l'notaire ! fit-elle, avec une vénération mêlée d'orgueil.

Quelques instants plus tard, un vrai cabriolet notarial s'arrêtait devant le Mesnil, et le parrain de Bernardine faisait une superbe entrée dans la grande salle avec son ministériel portefeuille noir sous le bras.

Le notaire de campagne est un type des plus intéressants, des plus pittoresques. Bien mieux que le curé, bien mieux que le médecin, il connaît le paysan, car il le voit, pour ainsi dire, à travers un rouleau de papier timbré, magique lorgnette qui pénètre jusqu'au fin fond des consciences, et pour laquelle il n'est réellement pas de secrets. C'est lui qui partage le patrimoine entre les frères et les sœurs, c'est lui qui garde les testaments. Quand il voit venir l'un de ses clients, il sait d'avance ce qui l'amène et quel sera son avenir ; quand il traverse un champ, quand il entre dans une maison, il pourrait vous en conter l'histoire. Le passé, comme la valeur de toutes choses, est classé, étiqueté dans son cerveau, ni plus ni moins que dans les cartons verts de son étude. Conseiller de

que nous pouvons dire, c'est qu'il n'appartient pas à la nôtre. Ministre de la guerre en 1873, il ne contribua pas peu à empêcher la restauration de la Monarchie. »

Le général de Cissey est arrivé hier mardi à Paris.

Le général Cholleton, commandant l'École de Saint-Cyr, va la quitter. Il est nommé au commandement d'une brigade dans le nord de la France.

Il est remplacé à Saint-Cyr par le général Duffis, qui commande actuellement la 4^e brigade d'infanterie.

Le préfet de l'Hérault, M. Henri Fresne, qui vient d'être excommunié par l'évêque de Montpellier, va recevoir la croix de chevalier de la Légion-d'Honneur. La proposition a été faite hier par le ministre de l'intérieur et le décret sera signé cette semaine par le Président de la République.

Etranger.

ALLEMAGNE. — M. de Bismark s'est arrangé de façon à ce qu'il y ait dorénavant deux fonctionnaires allemands dans chaque ministère ottoman et un comité d'officiers de haut grade appartenant à la réserve allemande pour siéger régulièrement ou même une fois par semaine au Séraskiérat. Le monde officiel turc va donc être germanisé et la question des fortifications des Balkans va surgir dans quelques jours.

Le bruit court que M. de Bismark aurait catégoriquement et définitivement repoussé les propositions anglaises.

Si nous sommes bien informés, M. de Radowitz aurait communiqué à M. Barthélemy Saint-Hilaire une note par laquelle le grand chancelier rappelle qu'aux termes du protocole de la 48^e séance du congrès de Berlin, les puissances ne se sont pas engagées collectivement à garantir l'exécution du traité de Berlin. D'où il résulte, selon M. de Bismark, que l'Europe n'a pas le droit de bloquer un port quelconque et de séquestrer les revenus de la Turquie.

Pareille communication aurait été faite par les représentants de l'Allemagne à tous les gouvernements auprès desquels ils sont accrédités.

Ainsi se trouve expliqué et confirmé ce que nous disions il y a quelques jours au sujet de la résistance de la Porte.

RUSSIE. — Le général Mélikof a informé les autorités de Saint-Petersbourg qu'il a abrogé les mesures concernant la surveillance des rues de la capitale et les prescriptions sévères imposées aux portiers des maisons particulières par le général Gourko.

En revanche, on augmenterait le nombre des agents de police.

tous les intérêts, dépositaire de toutes les fortunes, grand prêtre de la propriété, il la représente incarnée en lui... il est la terre vivante. Aussi, pour le campagnard, c'est le grand personnage par excellence.

Mais, hâtons-nous de le reconnaître, il mérite généralement cette considération, et sous une apparence un peu grave, cache beaucoup de bon sens, un esprit conciliateur et des mœurs douces.

(A suivre.)

CHARLES DESLYS.

On a expliqué à Baptiste, nouvellement arrivé en place, qu'il ne faut pas dire : « Le dîner est servi. » mais bien : « Madame est servie. »

Baptiste a promis de s'observer. Hier, comme il servait à table, on lui demande tout bas si les perdreaux sont prêts ; et Baptiste, d'une voix de stentor :

— Madame la comtesse est à la broche ! s'écrie-t-il avec un sourire de triomphe.

A la police correctionnelle, on amène un pauvre diable ramassé la nuit en état de vagabondage. Le prévenu est tout à fait inoffensif, et sa figure respire un air de naïveté bête.

Le président lui pose les questions d'usage. — Accusé, dit-il, avez-vous des antécédents ? Le prévenu (en sanglotant). — Non, mon président, je suis orphelin de père et de mère.

Chronique Locale et de l'Ouest.

ANGERS.

Nous croyons pouvoir annoncer, dès aujourd'hui, dit le *Patriote*, la présence à Angers, le 24, de M. Cazot, garde des sceaux, ministre de la justice, et de M. Turquet, sous-secrétaire d'Etat aux beaux-arts.

D'après le même journal, vendredi dernier, sur l'appel de M. Bodet, président du Dispensaire, les présidents de cinquante-trois sociétés de secours mutuels ou de chambres syndicales se sont réunis. Vingt-quatre ont accepté, en principe, que leurs sociétés fussent représentées à l'inauguration de la statue de David.

La commission d'organisation leur avait demandé de déléguer chacun une dizaine de ses membres. Chaque délégation aura un drapeau.

LE LION-D'ANGERS.

On lit dans le *Mercur Segréen* :

« Le 6 de ce mois, le nommé Jean-Baptiste Lizé, âgé de 49 ans, facteur rural au Lion-d'Angers, a disparu avec une lettre recommandée renfermant 2,000 fr., destinée à M^{me} Houdet, propriétaire à Chalennes, actuellement à Brain-sur-Longuenée.

» La piste du voleur a été perdue à Angers, où il s'est rendu le soir du vol. »

CHATELLERAULT.

Au tirage des obligations du Crédit foncier du 22 septembre dernier, le gros lot de CENT MILLE FRANCS a été gagné par M^{me} Delage, dont le mari est employé à la mairie de Châtellerault.

Il y a un mois, M^{me} veuve Robin faisait partage entre M^{me} Delage et ses deux sœurs de tout ce qu'elle possédait, moyennant la réserve d'usufruit. Parmi les valeurs abandonnées se trouvaient trois obligations communales à 0/0, qui furent partagées par tiers.

Par une lettre du Crédit foncier, adressée il y a quelques jours, l'usufruitière a été informée que l'obligation n^o 459,463 était sortie avec une prime de 400,000 fr.

Cette heureuse suite est tombée sur le lot de M^{me} Delage, qui en est seule propriétaire, mais qui, n'ayant pas d'enfant, veut bien partager avec ses sœurs ; leur mère, de son côté, renonce à son usufruit.

TOURS.

Le *Journal d'Indre-et-Loire* publie ces deux incidents de la journée d'avant-hier :

« Hier soir, vers huit heures, un employé des pompes funèbres, dans l'uniforme que l'on connaît, sortait de son administration, dans la rue des Cordeliers. Quelques voyous l'aperçoivent, et aussitôt de crier :

« En v'là un de Jésuite. Enlevez-le ! » Et de se précipiter sur le pauvre homme.

» — Mais, messieurs, ne me faites pas de mal, je ne suis que croque-mort.

» — C'est pas vrai, il est Jésuite !

» — C'est pas vrai, il est croque-mort !

» — A bas le Jésuite !

» — Vive le croque-mort !

» Ce dernier cri sauva le malheureux employé. Quelques « frères » prirent sa défense et la bande alla hurler plus loin. »

« Hier soir, vers 6 heures, deux professeurs ecclésiastiques se trouvaient à l'angle de la rue Corneille, lorsqu'une bande de braillards qui stationnaient dans la rue de la Scellerie, les prenant pour des Jésuites, se mirent à les invectiver de la manière la plus grossière. Ceux-ci rentraient alors tranquillement à leur domicile ; plusieurs de leurs amis, les voyant en danger, se joignirent à eux pour les accompagner.

» C'est alors que la bande qui avait, quelques heures auparavant, insulté des Frères des écoles chrétiennes, voulut fournir son escorte de voyous pour reconduire ce groupe inoffensif.

» Rien de plus hideux que la tenue de ces ignobles drôles ; leurs odieuses provocations et leurs lâches insultes inspiraient à tous les habitants du quartier le plus profond dégoût. Cette scène écœurante ne prit fin que lorsque les ecclésiastiques furent arrivés au presbytère de la Cathédrale, où ils se réfugièrent. »

Les monteurs d'ours. — Si, comme nous l'avons dit plusieurs fois, lisons-nous dans l'Indépendant, le gouvernement interdisait à ces individus l'entrée du territoire français, nous n'aurions pas à raconter des scènes bizarres comme celle qui s'est passée, vendredi dernier, aux environs du Menneton, dredi nous avons laissé, — nos lecteurs se la où nous avons laissé, — nos lecteurs se la rappellent, — le bohémien qui gardait les ours.

Le chef Georgevith ayant été condamné à huit jours de prison, la garde des deux ours fut confiée à son camarade.

Celui-ci, apprenant la condamnation de son chef et craignant que la police ne vint lui mettre la main sur l'épaule, partit dans la nuit, emmenant son ours et laissant en liberté celui qui appartenait à Georgevith.

L'autorité, aussitôt prévenue, ordonna de prendre l'ours et de le mettre en lieu sûr.

Il n'était pas facile d'aborder l'animal, dont une des chaînes était brisée. Personne ne voulut se charger de cette mission ; on fut obligé de faire sortir de la prison le chef Georgevith.

L'ours ne reconnaissait plus son maître. Lorsque le bohémien s'approcha de l'animal pour lui mettre sa muselière, un sourd grognement se fit entendre, et d'un coup de patte il lui enleva la moitié de sa culotte. Cependant la muselière fut mise et l'ours amené à la prison en compagnie de son maître.

Quel tourment, quel tracas, la force publique n'a-t-elle pas eu pour arriver à ce résultat : un ours en prison ! Arrêtés aux environs d'Amboise, la gendarmerie de ce canton fut obligée d'amener à Tours hommes et ours. A Tours, une difficulté se présente : il n'était pas facile de jeter en prison le chef Georgevith et de laisser en face, aux hommes de justice, la garde de deux ours et de l'autre bohémien. Il fallut jouer de ruse et conduire les deux hommes suivis des ours aux environs du Menneton. Que de paroles ! que de conseils pendant le trajet ! De temps en temps, nos hommes s'assayaient sur le trottoir, et les ours, venant appuyer leur gueule sur leurs épaules, se disposaient à se montrer les zélés défenseurs de leurs maîtres. Arrivés au Menneton, les deux ours furent attachés et le chef Georgevith conduit à la prison. Enfin, nous le voyons sortir aujourd'hui de sa cellule pour reprendre son ours abandonné. Espérons que cette comédie finira à ce dernier tableau, et que, dorénavant, des mesures seront prises par les autorités compétentes pour empêcher le retour de ces nomades.

POITIERS.

Une très-belle exposition horticole est installée en ce moment dans la cour de la Mairie, rue du Puygarreau.

Agencée avec un goût parfait, on y remarque, au milieu de tapis de verdure, de superbes massifs de fleurs et des arbustes de différentes espèces.

C'est un véritable succès que cette exposition qui doit durer jusqu'à dimanche prochain.

NANTES.

Paris-Journal a publié un très-remarquable article sur le général de Cissey. Les sentiments indignés qu'il exprime, dit l'Espérance du peuple, ne sont pas seulement ceux des officiers de Paris, comme il l'indique, mais bien certainement ceux de l'armée entière.

Nous n'en voulons comme preuve que l'attitude pleine de respect des troupes du XI^e corps.

A Nantes, où jamais les officiers n'ont pu être accusés de s'occuper de politique, une invitation à un punch d'adieu a été adressée au général de Cissey, après décision prise à l'unanimité.

L'esprit discipliné des officiers de la garnison de Nantes ne peut permettre d'y voir une protestation contre une décision du Chef de l'armée.

Ce qui ressort clairement de cet incident, c'est leur profond dégoût pour les attaques insensées dont le nom respecté du général de Cissey est l'objet, de la part d'une presse qui se jetera successivement sur tous ceux qui ont sauvé la société en 1871.

Voici le texte de la lettre par laquelle le général de Cissey a refusé l'invitation qui lui était adressée :

Quartier-Général à Nantes, 18 octobre.

Messieurs,

Je vous remercie de l'invitation que

vous m'avez adressée, et j'en remercie tous mes camarades.

Dites-leur que l'unanimité de leur résolution m'a profondément touché.

Je suis bien heureux et bien fier de ce témoignage d'affection et de respect à celui qui, pendant plus de deux années, a été votre chef.

Je ne puis cependant accepter votre invitation, à laquelle la malveillance ne manquerait pas de prêter une signification bien éloignée, je le sais, de la pensée d'officiers aussi disciplinés que vous.

Recevez, Messieurs, l'assurance de ma considération aussi distinguée qu'affectueuse.

Général DE CISSEY.

Par ce temps de terreur et de suspicion, nous estimons que le général a sagement agi en refusant ce dernier témoignage de respectueuse sympathie dont une presse malintentionnée n'aurait pas manqué de dénaturer le sens véritable.

LE MANS.

Mercredi soir, vers sept heures et demie, des passants remarquèrent une femme assez proprement vêtue qui, après avoir descendu quelques marches d'un des escaliers de service du port, se précipita dans la Sarthe, au Mans.

Aux cris que poussèrent les témoins de cette tentative de suicide, M. René Roche-reau, qui tient un lavoir sur la rive droite, sauta dans sa barque, traversa la rivière, et arriva assez à temps pour retirer la femme encore vivante, avec l'aide d'un homme de peine.

Cette femme fut déposée, d'abord, dans un bateau, où elle reçut les premiers secours du docteur Fénéant ; puis elle fut ensuite transportée à l'hôpital par les soins de la police.

Le lendemain matin, elle était tout à fait hors de danger.

Avant de se jeter dans la Sarthe, elle avait déposé son parapluie sur le port et s'était attaché son sac de voyage autour du poignet, avec son mouchoir.

Dans le sac de voyage se trouvait un carnet récemment acheté, et sur une page duquel cette malheureuse, d'origine belge, avait consigné les raisons qui la poussaient au suicide.

C'était un désespoir d'amour...

Et elle a cinquante ans !

Il est vrai que l'infidèle était un militaire !!!

Cette brave Belge avait des sympathies toutes françaises.

CONSEILS ET RECETTES.

RECETTE CONTRE LES MAUX DE GORGE DES JEUNES ENFANTS.

Beaucoup de jeunes enfants ont les amygdales beaucoup trop grosses, ce qui leur occasionne des maux de gorge fréquents et leur rend souvent la voix rauque et beaucoup trop forte.

Il est impossible de faire une opération, si légère qu'elle soit, à de jeunes bébés.

Or, pour faire diminuer les amygdales d'une façon naturelle et sans aucun incon-vénient, il suffit de faire prendre, plusieurs fois par jour, pendant un mois ou six semaines, de petits morceaux de sucre, gros comme une noisette, fortement imbibés de jus de citron.

Les grandes personnes peuvent essayer du même moyen avant de recourir à une opération.

COMMUNICATIONS AGRICOLES.

On ne saurait, à cette époque, indiquer d'une manière absolument exacte le rendement de la récolte du froment. Les battages seuls, qui sont loin d'être terminés, diront le dernier mot. Cependant les appréciations suivantes relevées avec soin auprès des négociants en grains de la Halle de Paris paraissent se rapprocher de la vérité : 7 millions 15,343 hectares ont été ensemencés en blé ; ils ont produit 97,957,302 hectolitres de grains. Les 34 départements de la zone du Nord figurent dans ce calcul pour 3,170,255 hectares cultivés en blé et pour un rendement de 56,447,442 hectolitres.

D'après la statistique publiée récemment

par le ministère de l'agriculture, la récolte en blé, en 1879, était de 79,855,866 hectolitres pour un espace ensemencé de 6 millions 941,675 hectares.

Afin de nous rendre compte de l'emploi annuel d'une récolte moyenne de 100,000 hectolitres, nous avons consulté les travaux de la Société des Agriculteurs de France qui nous ont fourni des chiffres fort intéressants. Une récolte moyenne trouve l'emploi suivant : semence, 14,993,802 hectolitres ; nourriture des animaux, 4,365,263 ; besoins de l'industrie, 4,456,760 ; part disponible à exporter ou à reporter d'un exercice à l'autre, 4,184,175 ; enfin, alimentation de la France, 72 millions d'hectolitres de froment. Notre alimentation exige, en outre, 35 millions de kilogrammes de pommes de terre, 3 millions de kilogrammes de châtaignes et 54 millions de farineux divers.

La Société des Agriculteurs de France fait en ce moment d'actives recherches pour obtenir la réalisation du vœu qu'elle a souvent émis de voir créer en extrême Orient une station séréricole où l'on étudierait les diverses graines de vers à soie. La station aurait des pépinières de mûriers et d'autres végétaux propres à la nourriture des vers. Le ministère de l'agriculture paraît disposé à réaliser ce vœu et à fonder la station que les sérériculteurs regardent comme un des principaux moyens de salut pour leur industrie si compromise par la maladie des vers.

Faits divers.

Un des plus importants établissements financiers de notre ville, dit le Courrier de Lyon, vient d'être la victime d'un vol considérable.

Le caissier, appartenant à une très-honorable famille, aurait commis des détournements pour plus d'un million. Ce malheureux est père de famille, et sa pauvre femme, en apprenant la catastrophe, a remis à la Société tout ce qu'elle possédait, soit environ 500,000 fr.

On ignore le chiffre exact des détournements. Chose curieuse à noter, chaque jour la caisse était vérifiée.

M^{lle} Sarah Bernhardt, ancienne sociétaire du Théâtre-Français, est partie pour l'Amérique où elle doit rester six mois.

Pas de maire. — Il n'y aura bientôt plus moyen de se marier dans la bonne ville de Lyon.

L'autre jour, onze couples et leurs onze cortèges ont vainement attendu, à la mairie du deuxième arrondissement, la venue de l'officier de l'état-civil.

Les vingt-deux futurs époux ont dû se replier en bon ordre, sans avoir été unis.

Jeudi, aux Brotteaux, un couple, renvoyé du samedi au mardi, à deux heures, s'est présenté à la mairie. Pas de maire ! On a alors exécuté une battue pour découvrir ce maire ou un adjoint quelconque : comme, à cinq heures, on n'avait encore pu dénicher aucun de ces fonctionnaires, la noce a dû battre en retraite pour la troisième fois.

Cela ne rappelle-t-il pas la noce du dé-sopilant vaudeville : *Le Chapeau de paille d'Italie* ?

Chemin que parcourt le bras d'un typographe pendant une année.

Supposons qu'un habile compositeur travaille dix heures par jour et trois cents jours par année, sans subir de calance ; il pourra lever 42,000 lettres dans sa journée, défal-cation faite de la distribution et des corrections. La distance du cassetin au compositeur peut s'évaluer en moyenne à 33 centimètres et autant pour le retour du compositeur au cassetin, cela donne 66 centimètres pour chaque lettre levée et 7,920 mètres ou 8 kilomètres pour la journée. En multipliant cette distance par les trois cents jours de l'année ouvrière, on obtient 2,400 kilomètres ou 600 lieues, à peu près la distance de Lisbonne à l'Ural, frontière Est de l'Europe vers l'Asie. (*Freie Kunst.*)

Encre rouge. — Faites bouillir dans un poëlon en cuivre 120 grammes de bois de

Brésil en poudre dans un litre d'eau, faites réduire cette liqueur, filtrez et ajoutez cinq grammes de gomme arabique en poudre ; quelques pincées d'alun, sulfate d'alumine et de potasse la rendront d'un rouge plus vif.

Encre bleue. — On délaie quatre grammes de perchlorure de fer en liqueur dans 750 grammes d'eau, on précipite en ajoutant une solution de 4 grammes de cyanure de potassium dans 100 grammes d'eau, on laisse sécher le précipité formé jusqu'à ce qu'il ne pèse plus que 200 grammes, on ajoute alors un gramme d'acide oxalique pour dissoudre la gomme de fer bleu formé.

(Journal des Campagnes.)

Pitou n'est pas content. Pitou pense que le gouvernement s'occupe trop des officiers, sergents et caporaux, et pas assez des simples soldats.

— Voyons, dit-il, est-ce juste ? Nous n'avons que deux repas par jour. Les officiers en ont tant qu'ils veulent, et voilà encore qu'on va leur voter la collation des grades.

Dernières Nouvelles.

Hier matin, un attroupement assez considérable s'est formé rue du faubourg Saint-Honoré, devant la maison habitée par les Dominicains.

Ces religieux ont reçu la visite de divers membres du Parlement, ce qui a fait supposer dans le quartier que les exécutions allaient recommencer.

M. Toussaint, procureur de la République à Mâcon, et M. Colas, son substitut, ont donné leur démission, ainsi que MM. Bonboissonnet, substitut du procureur de la République à Arras, et Bouvier, substitut du procureur de la République à Saint-Pol.

On mande de Vannes : « Une foule de 2,000 personnes a stationné toute la journée, lundi, devant l'établissement des Jésuites. Le préfet, arrivé à trois heures, a été empêché de parler. Le soir, les vires du collège ont été brisées ; les gendarmes ont écarté la foule. »

On mande d'Aix, 18 octobre, onze heures 30 du soir :

« Un grand incendie vient d'éclater à l'hôtel Nègre-Coste, sur le cours Mirabeau. Les autorités, les soldats, les pompiers accourent sur les lieux. »

Aix, 19 octobre.

A deux heures du matin, l'incendie était éteint. Les pertes sont considérables.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 19 octobre. Notre 5 0/0 se maintient à 120.50. Il ouvre et ferme à ce prix. L'Italien est à 86.70. On cote 73.45 sur le Florin d'Autriche.

Nos valeurs de crédit gardent un excellent marché sur ces titres, ce sont les achats du comptant qui soutiennent les cours.

Nous retrouvons la Banque d'escompte à 840. La Banque hypothécaire fait 622.50. On a lieu d'être très-satisfait de l'extension que prennent les opérations sociales. La Banque de dépôts et d'amortissement se maintient à 560. On doit voir sur ce titre une hausse prochaine justifiée par les éléments de profits groupés autour de cette institution.

La Société générale française de Crédit est fort demandée. Les acheteurs veulent profiter de l'acompte de 15 fr. mis en paiement sur le dividende courant. Cet acompte représente un intérêt de 6 0/0 sur la portion libérée du titre.

Les Bons privilégiés de l'Assurance financière attirent par leur prix si avantageux les capitaux du comptant. L'immobilité des cours pendant ces derniers jours promet des achats à des conditions excellentes. Nous engageons nos lecteurs à en profiter.

On s'entretient beaucoup des résultats obtenus par la Foncière-Transport depuis le début de son fonctionnement. Les bénéfices du premier exercice ne seront pas inférieurs, suivant toutes prévisions, à 500,000 fr. Ils resteront acquis aux actionnaires sous forme de réserve statutaire ou de dividende, autrement dit 10 fr. par action.

Ce premier exercice fixe à jamais le sort de la Compagnie. L'expérience de sa transformation est faite et elle donne les fruits attendus.

Les résultats de la mise en vente des 7,000 actions de la Société des anciennes Raffineries Emile Etienne et Cézard, de Nantes, constituent un véritable succès.

LISEZ LE JEUDI

LE MOUVEMENT FINANCIER

Moyennant
CINQUANTE CENTIMES PAR AN
on reçoit

Par an 50 centimes

Journal du Jeudi, grand format, le meilleur, le plus indépendant et le plus complet des journaux financiers. Le journal publie non-seulement la cote officielle, mais les cotes du marché en banque. Le lecteur y trouvera les conseils les plus sérieux et les meilleurs pour améliorer sa fortune et grossir son revenu.

Adresser son abonnement à M. le Directeur du MOUVEMENT FINANCIER, 26, rue Feydeau, à Paris.

LA SITUATION 4 francs par an.
Journal de grand format, le plus complet et l'un des plus anciens journaux financiers, le meilleur guide accrédité de l'épargne.

OFFRE GRATUITEMENT à toute personne qui s'abonne pour un an, une superbe prime d'argenterie, expédiée franco et à choisir, sur les articles suivants :

- 1° Un service à café, composé de 6 cuillers, métal blanc argenté, modèle riche avec très-joli écriin ;
- 2° Une magnifique timbale guillochée, argentée ;
- 3° Un très-beau couvert de table, cuiller et fourchette, métal blanc argenté, genre riche.

Tous ces articles, d'argenterie de 1^{re} qualité, sortent de la grande maison d'orfèvrerie Adolphe Boulanger, de Paris ; ils sont d'une valeur supérieure au prix d'abonnement.

Adresser 4 fr. en bon ou timbres-poste ; à l'administration du journal la SITUATION, 33, rue Vivienne, à Paris.

Voici le sommaire du dernier numéro de l'Univers illustré :

TEXTE : Courrier de Paris, par Jérôme. — Bulletin, par X. Dachères. — Théâtres, par Damon. — Offenbach, par Damon. — La galerie des acteurs au Palais-Royal. — Les nouvelles frontières grecques, par X. Dachères. — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — La statue de Jeanne

d'Arc, à Compiègne, par F. Ricard. — Types belges, par E. Herbaut. — Courrier du palais, par Maître Guérin. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des Modes, par M^{me} Iza de Cérigny. — Echees.

GRAVURES : Jacques Offenbach et ses principaux ouvrages. — Les nouvelles frontières grecques : le mont Olympe, en Thessalie ; le château de Souli, en Épire. — Statue de Jean Cousin, par M. Chapu, inaugurée à Sens, le 3 octobre. — Statue de Jeanne d'Arc, par M. Leroux, inaugurée à Compiègne, le 10 octobre. — Peintures décoratives du foyer du théâtre du Palais-Royal, par M. Émile Bayard. — Types populaires belges (cinq gravures). — Courses du Bois de Boulogne, 3 octobre : Castillon, vainqueur dans la course du prix d'octobre. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr. ; six mois, 11 fr. 50 ; trois mois, 6 fr.

Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

Cinq francs par mois, Livres et Musique. — Maison Abel PILON, 33, rue de Fleurus, à Paris. (Voir aux annonces.)

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES À POITIERS		ARRIVÉES À ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 30 matin.	7 h. 40 soir.	11 h. 55 matin.	11 h. 55 matin.	11 h. 55 matin.
8 h. 15 —		4 h. 51 —			
11 h. 25 —					
1 h. 17 soir.					
4 h. 55 —					
7 h. 50 —					10 soir.

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES À MONTREUIL		ARRIVÉES À SAUMUR	
5 h. 30 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 53 matin.	9 h. 53 matin.	9 h. 53 matin.
8 h. 35 —	5 h. 17 soir.	5 h. 17 soir.	6 h. 30 soir.	6 h. 30 soir.	6 h. 30 soir.
12 h. 15 soir.	3 h. 50 —	3 h. 50 —	4 h. 38 —	4 h. 38 —	4 h. 38 —
6 h. 45 —	10 h. 47 —	10 h. 47 —	11 h. 30 —	11 h. 30 —	11 h. 30 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 19 OCTOBRE 1880.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3/4	85	50	»	»	»	»	»	597	50	»	»
3/4 amortissable	87	55	»	»	»	»	»	1280	»	»	17
1/2	115	»	»	»	»	»	»	595	»	»	»
5/8	120	35	»	»	»	»	»	OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor	520	»	»	»	»	»	»	Est	389	25	»
Obligations du Trésor nouvelles	519	»	»	»	»	»	»	Midi	389	50	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857	235	»	»	»	»	»	»	Nord	397	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	501	»	»	»	»	»	»	Orléans	393	»	»
— 1865, 4 1/2	520	»	»	»	»	»	»	Ouest	390	»	»
— 1869, 3 1/2	400	»	»	»	»	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée	389	50	»
— 1871, 3	396	25	»	»	»	»	»	Paris (Grande-Ceinture)	385	50	»
— 1875, 4 1/2	514	»	»	»	»	»	»	Paris-Bourbonnais	389	»	»
— 1876, 4 1/2	515	»	»	»	»	»	»	Canal de Suez	570	»	»
Banque de France	3590	»	»	»	»	»	»				
Comptoir d'escompte	960	2	50	»	»	»	»				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	8 h. —	8 h. —
6 — 45 — omnibus (s'arrête à Angers).	8 — 21 — omnibus.	9 — 40 —	9 — 40 —
8 — 56 — omnibus-mixte.	9 — 40 — express.	12 — 40 —	12 — 40 —
1 — 25 — soir, omnibus (s'arrête à Angers).	4 — 24 — soir, omnibus-mixte.	4 — 44 —	4 — 44 —
3 — 32 — express.	10 — 28 — express-poste.	10 — 28 —	10 — 28 —
7 — 15 — omnibus.	Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.		

Etude de M. MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE
Par adjudication volontaire, En l'étude et par le ministère de M. Méhous, notaire, Le dimanche 24 octobre 1880, à midi.

UNE MAISON
Sise à Saumur, rue du Temple, n° 18, appartenant à M. Brazille. MISE A PRIX : 10,000 FRANCS. S'adresser, pour tous renseignements, à M. Méhous, notaire. (649)

Etude de M. LE BLAYE, notaire à Saumur.

20,000 FRANCS A PLACER
A l'intérêt de 4 1/2 pour cent. S'adresser audit notaire. (617)

Etude de M. FONTENEAU, notaire à Angers, boulevard des Lices, 28.

A VENDRE
PAR ADJUDICATION, En la maison ci-après indiquée, Le mercredi 27 octobre 1880, à une heure, UNE MAISON, située à Saumur, rue Beaurepaire, n° 28, à l'angle de la rue Brault, avec servitudes, cour et jardin ; Et une VASTE CAVE, située à Saumur, rue Haute-Saint-Pierre, n° 19. S'adresser, pour visiter, à M. THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur, et, pour les renseignements, au notaire.

A LOUER
PRÉSENTMENT, MAISON Située à Saumur, RUE DE LA TONNELLE, Actuellement occupée par M. Courtet, négociant. S'adresser à M. COURTET. (553)

Etude de M. P. GUBERT, notaire à Oiron (Deux-Sèvres).

A CÉDER
L'HOTEL DE FRANCE Sis à Oiron (Deux-Sèvres), Actuellement exploité par Abel DENIZE. L'adjudication aura lieu à Oiron, en l'étude de M. GUBERT, le dimanche 14 novembre 1880. (652)

A LOUER
PRÉSENTMENT, GRANDE CAVE Située à Saint-Florent. S'adresser à M. GRATIEN. (633)

A VENDRE
A des conditions avantageuses, UN BAC Sur le Thouet, très-solidement construit. S'adresser au moulin de Couché (commune du Puy-Notre-Dame), ou à M. Paul TAVET, expert au Pont-Fouchard, près Saumur.

CHARBONS SANS FUMÉE
M. STEARS vient de conclure un traité pour faire venir du charbon directement de l'Angleterre, et il croit être agréable à sa clientèle en la faisant profiter d'un prix réduit, pourvu que ce soit par wagons entiers, livrés directement de la gare à la résidence des consommateurs. Toutes autres espèces de charbons livrés dans les mêmes conditions, par wagons, subiront également une diminution. M. STEARS pense être le seul à Saumur qui fasse venir ses charbons par navires entiers, directement d'Angleterre, ce qui lui permet de diminuer les prix. (639)

UNE DAME d'un certain âge demande un emploi. Elle est apte à tous les travaux d'aiguille pour vêtements d'homme et de femme, peut tenir des écritures, et garder des enfants et des malades. Bonnes références. S'adresser au bureau du journal.

MENTION HONORABLE A L'EXPOSITION Universelle Internationale PARIS 1878



MARKÉ DE FABRIQUE

Semouline

NOUVEL ALIMENT RECONSTITUANT

PRÉPARÉ PAR LES RR. PP. TRAPPISTES du Monastère du PORT-DU-SALUT.

Les principes reconstituants de la Semouline sont fournis à la fois par la portion corticale des meilleures céréales, et par les sels naturels du lait de vache n'ayant subi aucune altération. Des appareils spéciaux, très-perfectionnés, ont été imaginés, tant pour évaporer le petit-lait et le mélanger à la farine, que pour donner à ce mélange une forme granulée qui en rend l'emploi plus facile. Cet excellent produit est ordonné par les sommités médicales aux Personnes faibles, aux Convalescents, aux Enfants, aux Nourrices, aux Estomacs fatigués, aux Poitrines débilitées et à toutes les constitutions délicates, avec l'assurance de leur apporter un remède efficace.

Prix de la Boîte : 3 fr. 50.

33, RUE DE FLEURUS LIBRAIRIE ABEL PILON RUE DE FLEURUS, 33 PARIS

A LE VASSEUR, SUCCESSEUR, ÉDITEUR

5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Pour un achat au-dessus de CENT fr. le paiement est divisé en VINGT mois

Dictionnaires Encyclopédies Histoire Géographie Littérature Philosophie Sciences Industrie Beaux-Arts

5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Les recouvrements se font par mandats présentés au domicile du souscripteur

Architecture Construction Ouvrages illustrés Voyages Romans Publications artistiques Gravures

PUBLICATIONS NOUVELLES

GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL de la FRANCE, de l'ALGÉRIE et des COLONIES, suivi d'un ARMORIAL des principales villes de France. — 106 cartes in-folio accompagnées d'un texte contenant la matière de dix vol. in-8. 2 vol. reliure riche. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

En préparation : L'ART NATIONAL par H. DU CLEZIOU, 2 vol. in-8, illustrés de 40 chromolithographies, 20 grav. hors texte et 200 bois dans le texte.

AVIS

Si vous voulez que vos matelas soient bien refaits, adressez-vous au **matelassier, rue du Pres-soir-Saint-Antoine, n° 5** ; il se rend à domicile, en ville et à la campagne.

PRIX MODÉRÉS.

ON DEMANDE DES COURTIERS pour les abonnements à un journal financier, agricole et commercial. Bonnes remises. S'adresser au bureau du journal.

PLUS DE MAUX DE DENTS!

par l'emploi de

L'ÉLIXIR DENTIFRICE

de RR. PP. BÉNÉDICTINS

de l'ABBAYE de SOULAC (Gironde)

DOM MAUGELONNE, Prieur.

INVENTÉ 1373 PAR LE PRIEUR Pierre BOURSAUD

EN L'AN Prix du Flacon : 2 fr.

Agent général : **SEGUIN**, 3, rue Huguerie, Bordeaux.

Se trouve, à SAUMUR, chez **BOUCHET**, 2, rue Saint-Jean.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

16 PAGES DE TEXTE

PAR AN 50 CENTIMES

UN NUMÉRO PAR SEMAINE

LE CRÉDIT PARISIEN

Journal Financier, indispensable à tous les Porteurs de Titres

DÉFENSEUR DES INTÉRÊTS FRANÇAIS

Géant des Emprunts Étrangers si funestes à la France.

Les Abonnements sont reçus sans frais, 30, Avenue de l'Opéra, Paris.

ET DANS TOUTS LES BUREAUX DE POSTE DE FRANCE